

**Assemblée Générale  
de la Communauté de Communes  
du Pays d'Huriel  
mardi 18 octobre 2011**

Délégués présents : Mesdames et Messieurs MARTIN G. MASSY J., LEROUX F., MARTIN P., BRAUD D., BRODIN G., TABUTIN M., LECLERC C., JOULAUD C., FANTINET R., BOURICAT G., ABRANOWITCH S., BOURDUT C., PENAUD J.P., RENAUDET L., PORTIER P., LHOPIEAU A., MAUGENEST G., COFFIN D., DUMONTET B., DESAGES H., MERVAUX M.P., DUBREUIL J.C., AUBERGER M., PHILIPPON A., MILLOT G., MOREL M.T., PETIT E., RAFFINAT P., DUMONTET J.M., MALLET B.

Délégués excusés : DUBREUIL A., RONDIER D., COLIN T., PIGEON A., BULCOURT C., BOUCHAUVEAU M.,

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel par l'ajout de la compétence "Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité"
- ✓ Projet de vente des lots 3 et 4 dans la zone des Richardes à Huriel à la SARL SUN ENERGY
- ✓ Projet d'extension de la Zone d'Activités d'Huriel
- ✓ Conclusion de l'étude de sol de la Zone d'Activités de Souvol
- ✓ Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce pour la participation au dispositif "Bourse de l'Immobilier"
- ✓ Approbation de la modification des statuts du SDE03
- ✓ Village d'artisanat d'art :
  - Synthèse du voyage à Ornans et organisation d'une visite des ateliers des artisans du territoire
  - Propositions sur le projet de signalétique
  - Lancement de la consultation pour la mise en place de l'œuvre d'art au rond point d'Huriel
  - Acquisition de stands parapluie pour les artisans et commerçants
- ✓ Hôtel d'entreprises : approbation de nouveaux plans
- ✓ Réunion pour la réforme de la TLE
- ✓ Rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel
- ✓ Point sur les travaux de l'écogîte
- ✓ Point sur l'antenne Restaurant du Coeur
- ✓ Questions diverses

**Modification des statuts de la CDC par l'ajout de la compétence « Mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité »**

Le projet de CLAS a été validé par l'Inspection Académique et la Caisse d'Allocations Familiales. Le dispositif qui concernera en 2011 seulement 15 enfants de classe de 6<sup>ème</sup> démarrera après les vacances de Toussaint avec 3 intervenants (français, maths, anglais). Des ateliers « découvertes » seront également proposés. Pour les trois premiers mois, les enfants pourront s'inscrire à l'atelier de Gérard BEURAIN pour une initiation à la peinture à raison de 2 heures tous les 15 jours.

Pour faire suite aux observations de la Sous Préfecture, la mise en place de cette opération nécessite la modification des statuts par l'ajout de la compétence « mise en place d'un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ».

Le Conseil Communautaire valide à l'unanimité la modification statutaire et autorise le Président à signer la convention définissant les modalités de déroulement d'un CLAS avec la Caisse d'Allocations

Familiales de l'Allier. Il autorise également le Président à procéder au recrutement d'un intervenant pour l'aide aux devoirs à hauteur de 2 heures par semaine.

### **Vente des lots 3 et 4 de la zone des Richardes à la SARL Sun Energy**

La société Sun Energy est dirigée par Monsieur Guillaume PROUST et Monsieur Stéphane SAINT ANDRE. Son secteur d'activité est la pose et l'installation de menuiseries extérieures, l'électricité générale et le chauffage. Ils souhaitent acquérir les lots 3 et 4 de la Zone d'Activités des Richardes pour implanter leurs locaux qui seront couverts avec des panneaux photovoltaïques.

Les renseignements pris sur cette entreprise auprès des services du Comité d'expansion Economique de l'Allier sont très favorables.

Le Conseil Communautaire accepte la vente des deux lots au prix de 4,50 € le m<sup>2</sup>.

### **Projet d'extension de la zone d'Huriel**

Tous les lots de la zone d'activités d'Huriel seront désormais vendus et le Conseil Communautaire s'est interrogé sur l'éventuelle extension de cette zone sur la parcelle de terrain de 9 000 m<sup>2</sup> acquise à proximité.

Il décide dans un premier temps de confier aux services de l'ATDA une étude afin d'évaluer les travaux et les coûts engendrés par la mise en service de quelques lots.

### **Conclusion étude de sol de la zone des Richardes**

Le cabinet d'étude doit adresser prochainement une synthèse « compréhensible » (dépouillée de ses aspects trop techniques) de l'étude faite. Aujourd'hui, on peut simplement dire que les futurs bâtiments industriels devront être fondés sur fondations isolées ou filantes descendues au-delà de la frange sensible aux variations hydriques (au-delà de 1,50 m de profondeur minimum).

### **Convention de partenariat avec la Chambre de Commerce pour la participation au dispositif « Bourse de l'immobilier »**

La Chambre de Commerce s'est dotée d'un site sur lequel est effectué la promotion des locaux et terrains commerciaux. Elle propose à la Communauté de Communes de bénéficier gratuitement de ce service. Il suffira pour les services de renseigner et d'informer de toutes transactions faites par ce biais

Le Conseil Communautaire retient cette proposition et autorise le Président à signer avec la Chambre de Commerce la proposition correspondante.

### **Approbation de la modification des statuts du SDE 03**

Le Syndicat départemental d'énergie de l'Allier souhaite modifier ses statuts par l'ajout de :

- 2 compétences nouvelles : production de chaleur bois et portage d'études relatives à l'énergie,

- 3 activités complémentaires aux compétences : coordonnateur de groupement de commande, maître d'ouvrage unique par convention, obtention de certificats relatifs à l'énergie,
- d'une nouvelle rédaction de la rubrique budget et comptabilité.

Il demande par ailleurs d'approuver l'adhésion des communautés de communes Bocage Bourbonnais et Pays Saint Pourçinois et des villes de Montluçon, Moulins et Vichy.

Le Conseil Communautaire accepte ces modifications et approuve ces nouvelles adhésions.

### **Village d'artisanat d'art**

#### a) Synthèse du voyage à Ornans

Les participants ont trouvé la journée très intéressante. Ils ont constaté cependant que le manque de signalétique pénalisait la lisibilité du village d'art.

#### b) Organisation d'une visite des ateliers des artisans du territoire

A l'occasion de la visite d'Ornans, l'idée est née d'une visite des ateliers d'artisans d'art existants par les élus accompagnés des autres artisans. Elles pourraient se dérouler sur 3 demi-journées.

- ✓ 1<sup>ère</sup> visite : Timothé Jean + Geneviève Pavaly + Serge Beaulaton + Joceran Pinon
- ✓ 2<sup>ème</sup> visite : Samuel Cherprenet + Gérard Beaurain + Ludovic Laparra + JP Berniot
- ✓ 3<sup>ème</sup> visite : Simone Meier + Magali Bécart + B Padovani + M.Moussaoui

Des propositions de date seront faites prochainement et adressées aux conseillers communautaires. Dans l'hypothèse où ceux-ci ne seraient pas disponibles, ils pourront se faire remplacer par un autre membre de leur Conseil Municipal.

#### c) Propositions sur le projet de signalétique

Le Président explique qu'un projet de signalétique est en cours de négociation avec deux artisans locaux : Ludovic LAPPARA et Joceran PINON. Il s'agit de mettre en place une signalétique d'entrée de bourg positionnant Huriel en tant que village d'art et de réaliser des enseignes posées sur des potences pour les artisans d'art.

Dans les deux cas la signalétique sera en fer forgé intégrant un vitrail gravé. L'architecte des Bâtiments de France a été saisi sur ce projet.

#### d) Lancement de la consultation pour la mise en place de l'œuvre d'art du Rond Point

Le cahier des charges a été proposé à l'Assemblée, il sera mis en ligne sur le site de la Communauté de Communes et du Conseil Général. Les projets sont à rendre avant le 30 novembre 2011. Le jury devant examiner le projet est composé de : Mesdames et Messieurs Bourricat, Abranowitch, Mervaux, Dubreuil (Jean Claude), Lerclerc, Desage + professionnels de l'art.

#### e) Acquisition de stands parapluie pour les artisans et commerçants (budget 3 300 €)

Différents devis sont à l'étude mais compte tenu des coûts importants, il conviendra peut être de favoriser la qualité et de limiter le nombre d'achats.

## **Hôtel d'entreprises - approbation des nouveaux plans**

Des plans corrigés sont soumis à l'Assemblée qui les valide. Le permis de construire sera déposé prochainement.

## **Réunion pour la réforme de la TLE**

Une circulaire sur la réforme de la TLE a été reçue dans toutes les communes. Afin de disposer d'une information directe, une personne de la DET viendra exposer les modalités de la réforme. Gérard BOURICAT organise la réunion avec toutes les communes.

## **Rapport d'activités 2010 de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel**

Les Communautés de Communes sont tenues aujourd'hui de produire chaque année un document présentant le bilan financier de la collectivité et les sommes investies dans chaque commune.

Un document retraçant l'activité financière 2010 est donc distribué aux délégués. Il prend en compte les investissements propres à une commune mais également les autres investissements qui sont proratisés dans chaque commune en fonction du nombre d'habitants.

## **Point sur les travaux de l'écogîte**

La dalle ainsi que le mur en béton banché sont terminés. Néanmoins, un retard important est actuellement pris par l'entreprise LAZZARO en ce qui concerne la pose de la charpente.

## **Point sur l'antenne des Restos du Cœur**

L'association des Restos du Cœur a, par voie de presse, proposé une réunion publique à Huriel pour trouver des bénévoles. Aujourd'hui, 6 personnes se sont manifestées pour constituer l'équipe d'Huriel.

Les premières distributions devraient avoir lieu fin novembre début décembre dans les locaux du Relais Services Publics.

## **Questions diverses**

- ✓ **Contrat de renouvellement de la borne utilisateurs avec Conseil Régional**

Le Conseil Communautaire valide ce renouvellement sachant que le coût d'entretien de la borne est de 897 € par an.

- ✓ **Contrat de maîtrise d'œuvre pour la Rue des Arts**

Ce contrat est établi entre la société DOMOCENTRE intervenant en tant que mandataire du regroupement composé de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel et du cabinet d'architecture Jean-François BRUN. Il est validé par le Conseil Communautaire.

✓ Redevance ordures ménagères non recouvrée

Le Conseil Communautaire accepte de renoncer au recouvrement d'une taxe d'ordure ménagère datant de 2004 en raison de poursuites infructueuses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. La prochaine Assemblée Générale aura lieu le lundi 28 novembre 2011 à Huriel.